



Il propose de ce fait, la création de deux postes :

FILIERE	GRADE	POSTE
TECHNIQUE	Adjoint technique titulaire	2 postes temps complet

Oui l'exposé de son rapporteur,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide d'adopter le tableau mentionné ci-dessus.

Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à accomplir toutes les démarches administratives relatives à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

**Le Maire : Claude VALERO**



Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Affiché le :

Transmis au représentant de l'Etat le :